

# AMELIORATION DE LA GESTION POST RECOLTE - POSTREC

PERIODE: 2013 - 2017

## FINALITE

La sécurité alimentaire des petits exploitations agricoles en Afrique sub-saharienne est accrue grâce à la réduction des pertes en post-récolte au niveau des exploitations et au niveau communautaire.

## PARTENAIRES

- Communes et ONG locales à identifier
- Service déconcentrés agricultures: CeCPA/CeRPA
- Recherche: INRAB, IITA, AFRICA RICE
- Société civile: Plateforme nationale pour la sécurité alimentaire
- Réseau Analyse Politique Nutrition, Agriculture et Ressources Naturelles (FANRPAN)
- Forum Africain pour les Services d'Encadrement Agricole (AFAAS) et Agridea

**BUDGET: 800 000 CHF**



## OBJECTIF

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers la réduction des pertes en post-récolte au niveau des exploitations et au niveau communautaire.

## APPROCHES D'INTERVENTION

Au niveau des villages et communautés rurales :

- la sécurisation des vivres dans les ménages et communauté (déficit net de production céréalière) ; et
- l'activité commerciale génératrice de revenu à travers un meilleur accès au marché (surplus net de production céréalière à redistribuer).

Aux niveaux national, régional et continental (Afrique Sub-saharienne) :

- la sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs clés sur l'importance de la Gestion Post Récolte pour une meilleure sécurité alimentaire,
- le développement et utilisation de méthodes et outils novateurs des Services d'Encadrement et de vulgarisation,
- la contribution au plaidoyer et à la politique du dialogue.

## RESULTATS ATTENDUS

- Développement de technologies: l'amélioration de la gestion post-récolte par les options de stockage le long des chaînes de valeur des céréales et légumineuses, qui profitent aux petits producteurs/trices dans les pays pilotes ;
- Vulgarisation : Les options de bonnes pratiques pour réduire les pertes post-récolte sont compilées documentées et diffusées;
- Plaidoyer et lobbying : Les cadres réglementaires appropriées sur la réduction des pertes post-récolte dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire sont introduites et mises en œuvre aux niveaux national et régional et le financement est assuré
- Coordination, communication et gestion du savoir : Planification, suivi, évaluation, concertation et partage des connaissances.

## ACTIVITES (2013)

- Identification des partenaires locaux (ONG locales, instituts de recherche, autre partenaires)
- Mise en place de l'équipe de facilitation ;
- Identification des zones et accords avec les communes et les ONG locales ;
- Plan d'activités détaillés et exécutions
- Suivi et accompagnement des activités
- Capitalisation et préparation des années 2014 et 2015.